

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 avril 2013**

Délibération n° 2013-3880

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au Comité départemental du Rhône de la ligue contre le cancer dans le cadre de la collecte du verre

service : Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Ariagno

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 avril 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 22 avril 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Ollivier, Mme Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana, M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mmes Vullien (pouvoir à M. Reppelin), Pédrini (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Suchet), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), M. Albrand (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Thivillier), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Benelkadi (pouvoir à Mme Frih), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Galliano (pouvoir à M. Abadie), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Martinez (pouvoir à M. Kabalo), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Nissanian (pouvoir à M. Longueval), Mme Palēja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Roche (pouvoir à M. David G.), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Thévenot (pouvoir à M. Barret), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Turcas (pouvoir à Mme Lépine).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bab-Hamed, Bocquet, MM. Bolliet, Chabert, Flaconnèche, Genin, Mme Ghemri, MM. Giordano, Muet, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil de communauté du 18 avril 2013**Délibération n° 2013-3880**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Attribution d'une subvention au Comité départemental du Rhône de la ligue contre le cancer dans le cadre de la collecte du verre**

service : Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 1979, la Communauté urbaine de Lyon soutient l'action du Comité départemental du Rhône de la ligue contre le cancer grâce au verre collecté. Ce partenariat s'appuie sur la collecte du verre et vise à faire du geste écologique de tri un geste de solidarité. La reprise du verre fait l'objet d'une garantie de reprise dans le cadre du contrat liant la Communauté urbaine et Eco-emballages.

Le tableau ci-dessous présente la progression des tonnages collectés et de la subvention versée depuis 2007 :

Années	Tonnage de verre collecté l'année précédente (en tonne)	Subvention versée (en €)
2007	21 034	64 153
2008	21 504	65 587
2009	23 582	71 925
2010	24 097	73 495
2011	24 480	74 664
2012	24 963	76 137

Ce partenariat a été confirmé par délibération n° 2011-2054 du Conseil du 7 février 2011, autorisant la signature avec le Comité départemental du Rhône de la ligue contre le cancer d'une convention de partenariat pluriannuel sur la période 2011-2016.

a) - Objectifs

L'articulation du geste civique et environnemental de tri du verre avec une action de solidarité est un levier de sensibilisation des habitants au tri du verre. Le rôle de la Ligue contre le cancer apparaît comme un élément essentiel de motivation de la collecte sélective du verre.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012

La Ligue contre le cancer mène différentes actions dans le domaine de la lutte contre le cancer, selon 4 axes :

- actions de recherche : la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs,
- actions en direction des malades : la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits,
- actions d'information et de prévention, dépistage : la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé,
- actions de formation : la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer.

c) - Programme d'actions pour 2013

L'ensemble des actions menées en 2012 sera poursuivi en 2013, sur les 4 axes : recherche, actions en direction des malades, information prévention dépistage, formation.

Il est proposé de renouveler en 2013, selon les mêmes modalités qu'en 2012, la subvention au Comité départemental du Rhône de la Ligue contre le cancer. Le montant de la subvention serait de 3,05 € par tonne de verre collecté en 2012. Ce tonnage s'élevant à 25 053 tonnes, le montant de la subvention serait de 76 412 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 76 412 € au profit du Comité départemental du Rhône de la ligue contre le cancer dans le cadre de la collecte sélective du verre pour l'année 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le Comité départemental du Rhône de la ligue contre le cancer définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses de fonctionnement correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 812 - opération n° 0P25O2488.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 22 avril 2013.